République Démocratique du Congo



Ministère du Budget

LOI DE FINANCES N°15/021 DU 31 DECEMBRE 2015 POUR L'EXERCICE 2016

DEPENSES

- I. Exposé des motifs
- II. Tableaux synthèses des dépenses
- III. Détails par rublique budgétaire
- 1. Bourse d'Etudes
- 2. Charges communes
- Contrepartie des projets
- 4. Dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures
- 5. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres
- 6. Dette Publique
- 7. Financement des réformes
- 8. Fonctionnement des Institutions
- 9. Fonctionnement des Ministères
- 10. Frais financiers
- 11. Interventions Economiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques
- 12. Investissement sur Ressources Extérieures
- 13. Investissement sur Ressources Propres
- 14. Investissement sur Transfert aux Provinces et ETD
- 15. Rénumérations
- Rétrocession aux Régies Financières
- 17. Subventions aux Organismes Auxiliaires
- 18. Subventions aux Services Déconcentrés
- 19. Subventions aux Services ex-BPO
- 20. Transfert aux Provinces et ETD (fonctionnement)
- 21. TVA Remboursable